

Madame, Monsieur,

À la suite de votre demande, je vous informe qu'une session de passation du TCF Intégration, Résidence, Nationalité (IRN) se déroulera le **VENDREDI 6 JUIN 2025.**



IMPORTANT : une photo de vous sera faite le jour de l'examen à la demande de la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité (DIAN)



Pour quelle raison avez-vous choisi de passer le TCF IRN ? *Merci de cocher l'une des cases ci-dessous :*

CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

Le contrat d'intégration républicaine (CIR) est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer durablement, sauf exceptions. Le signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire. Une formation linguistique peut vous être demandée en fonction de votre niveau en français.

CARTE DE RÉSIDENT

En tant qu'étranger, vous pouvez bénéficier d'une carte de résident de 10 ans, sous certaines conditions. Vous pouvez la demander si vous avez des attaches familiales en France, si vous avez rendu des services à la France ou si vous bénéficiez d'une protection internationale. Elle peut vous être remise en premier titre de séjour ou en renouvellement d'une carte temporaire ou pluriannuelle.

NATIONALITÉ

Vous êtes étranger et vous voulez avoir la nationalité française.

Merci de bien vouloir me faire parvenir par mail à tcf@u-picardie.fr les informations suivantes :

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Sexe
- Pays de naissance :
- Commune et code postal de naissance* :
- Nationalité :
- Langue maternelle :
- Adresse mail et adresse postale :
- Téléphone :

J'autorise France Education international à utiliser mes données à des fins de formation.

Une convocation aux épreuves du TCF vous sera adressée par mail dès réception de votre paiement.

Tarif : 140 euros

**pour tout candidat dont le pays de naissance est la France.*



UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE
Maison des Langues – Centre FLE
10 rue des Français Libres
80 080 Amiens

Personne à contacter pour toute question :
Mme Manon Bertin
Tél : 03 64 26 83 69
[E-mail : tcf@u-picardie.fr](mailto:tcf@u-picardie.fr)

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TCF

Annulation, remboursement et modifications de l'inscription

L'inscription est définitive dès lors que le paiement nous a été remis.

Les frais sont non remboursables et l'inscription est non modifiable une fois la période d'inscription close.

En cas de circonstances exceptionnelles (maladie, grève des transports, décès), un report ou une annulation de l'inscription peut être accordé sur demande et sur présentation d'un justificatif. Attention, le report de l'inscription ne sera accordé qu'une seule fois.

En cas d'absence à l'examen, sans préavis et sans justificatif, les frais d'inscription seront perdus.

Aménagement des épreuves

Les candidats en situation de handicap doivent fournir un certificat médical lors de l'inscription, précisant la nature du handicap et les ajustements recommandés.

Le centre mettra en place ces aménagements dans la mesure du possible.

Toute demande d'inscription avec aménagement doit être faite au moins 4 mois à l'avance.

Règles et recommandations

Si vous n'avez pas reçu de convocation 1 semaine avant l'examen et/ou si vous constatez une erreur sur votre convocation, contactez rapidement l'adresse tcf@u-picardie.fr.

Vérifiez vos informations personnelles sur chaque support d'examen et signalez toute erreur éventuelle.

Aucun matériel n'est autorisé hormis le matériel fourni par les surveillants.

Arrivez 30 minutes avant le début des épreuves pour réaliser les démarches administratives préalables à l'examen (vérification de l'identité, photographie).

Soyez munis d'une pièce d'identité en cours de validité sur laquelle figure une photo (passeport, carte d'identité, titre de séjour, permis de conduire). Les cartes vitales, cartes étudiantes, cartes de transport en commun, cartes AME, cartes diplomatiques ne sont pas acceptées. Vous devez présenter le document original. Les photos sur téléphone ou les photocopies ne seront pas acceptées et vous vous verrez refuser l'accès à la salle d'examen. Un défaut de pièce d'identité n'ouvrira droit à aucun remboursement.

Crayon à papier interdit. Stylo noir uniquement.

Sortir de la salle d'examen pendant l'épreuve est strictement interdit.

En cas de retard, l'accès à la salle d'examen vous sera refusé dès lors que les examinateurs auront commencé leur présentation.

➔ Le non-respect de l'une de ces règles entraînera la nullité de votre test.

Résultats

Les attestations de résultats seront envoyées par mail entre 3 semaines et 1 mois après l'examen. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

La correction de l'examen et le résultat obtenu sont indépendants du centre de passation.

En m'inscrivant, je suis informé(e) que les droits d'inscription ne sont pas remboursables (sauf cas cités plus haut), j'accepte les conditions d'inscription et le règlement de l'examen.

À _____ Date : __ / __ / __

Signature :